

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 6 NOVEMBRE 2019

N° 2019-08-12

L'an deux mille dix-neuf, le six novembre à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt et un octobre deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 134
Présents (mini 30) : 44
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 253
Présentes : 61
Exprimées par pouvoirs : 80
Total (mini 128) : 141
Quorum atteint

2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 6 voix)

Mounir AARAB, Claude AURIAS

1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)

Corinne MOULIN

1 représentant des EPCI (porteur de 2 voix)

Jean-Jacques MONPEYSEN

40 représentants des communes, commune associée et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

Jean-Marc ARCHAMBAULT, André AUBERIC, Louis AUTRAND suppléant, Marcel BAGARD, Monique BALDUCHI, Christian BARTHEYE, Claude BAS, Sébastien BERNARD, Jean-Marc BOUVIER, Philippe CAHN, Marie-Claire CARTAGENA suppléante, Véronique CHAUVET, Stéphane CLOSSE, Viviane COCQUELET-COURBET, Michel COUBAT, Pierre DALSTEIN, Stéphane DECONINCK, Adrien DONZET suppléant, Sébastien DUPOUX, Rosy FERRIGNO, Evelyne GAUTHIER, Didier GIREN, Laurent HARO, Myriam HUGUES, Dimitri JOLY, Dominique JOUVE, Catherine LANTEAUME, Valéry LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Bernard MATHIEU, Catherine NESTEROVITCH, Roland PEYRON, Claude PIGAGLIO, Éric RICHARD, Jacques RODARI, Didier ROUSSELLE, Christelle RUYSSCHAERT, Nicolas SOULIER, Jean SCHÜLER, Christian THIRIOT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER et Ghislaine SAVIN à Mounir AARAB, Michel ROLLAND à Jean-Marc ARCHAMBAULT, Jeannie DENIEAULT et Jean-Charles MATHIEU à André AUBERIC, Didier-Claude BLANC et Roger DIDIER à Claude AURIAS, Jacqueline BOUYAC et Dominique GUEYTTE à Christian BARTHEYE, Olivier CADIER à Claude BAS, Pierre COMBES et Robert GIVAUDAN à Sébastien BERNARD, Sylvie LAMBERT à Michel COUBAT, Claude THOMAS à Sébastien DUPOUX, Abel RIXTE et Ginette TORTOSA à Rosy FERRIGNO, Dominique MALLIE à Didier GIREN, René ALMERAS à Evelyne GAUTHIER, Guy FAURE et Marc GUERIN à Valéry LIOTAUD, Philippe DE BEAUREGARD à Henriette MARTINEZ, Jean-Marc AUDERGON et André GILLES à Corinne MOULIN, Patrice RIVET à Roland PEYRON, Pierre SCHIAZZA à Claude PIGAGLIO, Jean GARCIA et Philippe SCHOEFFERT à Éric RICHARD, Michel GREGOIRE à Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés

Louis AICARDI, Béatrice ALLIROL, Eliane BARREILLE, Pascal BLANC, Christian GODART, Marie-Pierre MOUTON, Marc ROLLET suppléant.

Invités excusés

Christine BONNARD, sous-préfète de Nyons, Juliette TILLIARD-BLONDEL, DREAL Auvergne Rhône-Alpes

Participaient également à la réunion :

Christophe BONAL (DDT de la Drôme), Patricia BILCOCQ (Dauphiné Libéré), Laurent CHAREYRE (SDED Antenne Baronnies en Drôme provençale), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme)

Madame Corinne MOULIN est nommée secrétaire de séance.

Objet : Animation du programme de « Gestion intégrée des risques naturels » - demande de subvention auprès de l'Etat (FNADT) sur 6 mois (janvier-juin 2020)

- * Vu la délibération du Comité Syndical n°2015-12-17 du 3 décembre 2015 ayant pour objet la candidature au programme du massif alpin à la Gestion Intégrée des Risques Naturels,
- * Vu la délibération du Bureau Syndical n°2016-02-10 du 8 avril 2016 ayant pour objet la Candidature au Programme Opérationnel Interrégional FEDER du Massif des Alpes (POIA) – Gestion Intégrée des Risques Naturels – Demandes de subvention,
- * Vu la délibération du Bureau Syndical n°2016-03-04 du 3 mai 2016 ayant pour objet la stabilisation du plan de financement de l'animation du projet GIRN sur 3 ans,

Le Président expose,

Par délibération du 8 avril 2016, le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales a déposé un dossier de candidature au Programme Opérationnel Interrégional FEDER du Massif des Alpes (POIA) pour répondre à l'appel à projet de l'axe 3 : « Développer la résilience des territoires et des populations face aux risques naturels », OS4 : « Etendre et améliorer la gestion intégrée des risques naturels sur le massif », concernant la thématique de la Gestion Intégrée des Risques Naturels.

La candidature du Parc a été retenue et bénéficie du financement de l'Union Européenne via le fonds FEDER-POIA sur 3 ans (jusqu'au 30 juin 2020) et du financement de l'Etat via le fonds FNADT pour chaque année du programme. Pour l'obtention du financement de l'Etat, un dossier de demande de participation financière doit être déposé chaque année civile.

Pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020, le Président propose de solliciter les financements de l'Etat selon le plan de financement prévisionnel suivant :

	DEPENSES	MONTANT en € TTC	RECETTES	MONTANT en €
Année 2020	Ingénierie interne : frais de personnel + charges	11 200 €	Etat (FNADT) 30 %	7 572 €
	– Chargée de mission GIRN (0.5 ETP)		Fonds européens (POIA – FEDER) 50%	12 620 €
	– Chargée de mission environnement et gestion de l'espace (5 jours)			
	Frais de mission	200 €	Autofinancement PnrBP 20 %	5 048 €
	Prestations externes de communication	13 140 €		
	– Livret, cartographie et flyer feux de forêt			
Séances de sensibilisation aux risques naturels auprès des scolaires	700 €			
	TOTAL ANNEE 2020	25 240€	TOTAL ANNEE 2020	25 240 €

L'année 2020 sera essentiellement consacrée la capitalisation des informations et données récoltées depuis 2017 via les partenaires et prestataires. Les données liées aux feux de forêt seront traduites via l'édition d'une cartographie, d'un livret et d'un flyer. Les données liées aux mouvements de terrain, seront partagées avec le SMIGIBA.

La capitalisation des données produites par les 2 équipes de l'IRSTEA sera faite en accord avec les laboratoires de recherches et la commission forêt-risques naturels. Actuellement, aucun type de communication n'a été défini.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** le plan de financement présenté
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et signer tout acte relatif à cette action

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS

